Saint Nazaire Saint Printemps 2016



Adenda

Notez-le

- **Samedi 28 mai :** Fête du tennis au Club house parc des écoutoux toute la journée → page 15.
- Dimanche 29 mai : Trail de la Dent de Crolles organisé par Nature Evènements - Départs de la Salle CARTIER-MILLON à 6h30 et 9h → page 14.
- Mercredi 1er juin : réunion présentation UT4M à 20h salle CARTIER-MILLON → page 14.
- **Vendredis 10 et 17 juin :** représentations de théâtre les Z'Aimes à 19h30 salle CARTIER-MILLON → page 14.
- **Mercredi 22 juin :** rencontre municipalitéentreprises de St Nazaire à 19h salle CARTIER-MILLON → page 10.
- **Samedi 25 juin :** exposition Patrimoine, poterie et dessin-peinture enfants à partir de 15h salle des 2 colonnes → page 12.
- **Samedi 25 juin :** grande fête de la Saint Jean à partir de 15h jusqu'à 2h du matin, sur le plateau sportif → page 12.

Sommaire

Concours photos

DOSSIER FINANCES	P. 4/7
INFOS MUNICIPALES	P. 8/10
 Extinction nocturne de l'éclairage Changements dans les services mun Prévention des cambriolages Offre d'emploi 	
INFOS INTERCOMMUNALES	P. 11

Permanences info-énergie Centre médico-social	P. 11 P. 11
LA VIE DES ASSOCIATIONS P. 1	12/15
 Grande fête de la Saint Jean Bibliothèque Oiseau Lyre Sport et Culture: séances de découverte L'Atelier Terre vous invite Théâtre Les Z'Aimes Trail de la Dent de Crolles Mini-camps 10/13 ans L'Ut4M a besoin de vous Music@Scène SNET 	P. 12 P. 12 P. 13 P. 13 P. 14 P. 14 P. 14 P. 14 P. 15 P. 15
RENSEIGNEMENTS UTILES	P. 16

Prochaines publications : Le Bulletin d'été paraîtra fin juin, articles à soumettre avant le 4 juin.

L'Essentiel spécial associations paraîtra fin août, articles à soumettre avant le 14 juillet à md.prin.sne@gmail.com ou déposés en mairie.

Un encart fête de la St Jean est joint à cette publication.

NUISANCES SONORES

L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses et autres engins à moteur est autorisée :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Toute infraction peut faire l'objet d'une contravention. Plainte peut également être déposée auprès de Mr Eric BOURDOUX, policier municipal de St Nazaire pendant son temps de travail (jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 17h 20 04 76 52 24 29) ou auprès de la gendarmerie de St Ismier 20 04 76 52 15 45.

HAIES

Les haies doivent être plantées à 2 mètres au moins de la limite séparative si la hauteur est supérieure à 2 mètres, et à 0,50 mètre si la haie ne dépasse pas 2 mètres. Le voisin envahi par des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux peut contraindre le propriétaire à les couper.

ATTENTION !!!! Les haies ne doivent pas déborder sur la voie publique afin de ne pas gêner la visibilité et le passage des véhicules, et permettre aux piétons de marcher sur les bords des chemins du village en toute sécurité.

INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VEGETAUX DES JARDINS

Par arrêté préfectoral, le brûlage des déchets végétaux des jardins est totalement interdit. Toute contravention sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément aux lois.

Pour éliminer ses déchets végétaux, tout particulier doit :

- soit les porter dans l'une des déchetteries de la Communauté de communes, les plus proches étant Crolles et St Ismier, ouvertes 7j/7 de 8h30 à 17h45,
- soit faire appel à une entreprise de jardinage,
- soit composter individuellement.

FEUX D'ARTIFICES, PÉTARDS,...

Arrêté municipal N° 289 . 07 - article 3

L'utilisation des artifices de divertissement quelle qu'en soit la catégorie est interdite en tout temps sur la voie publique, au sein des espaces communaux, au sein des bâtiments communaux, dans tous les lieux où se fait un grand rassemblement de personnes.

DÉCHETTERIES

P. 11

P. 16

Les déchets dangereux (ou DDS : Déchets Diffus Spécifiques) notamment certains déchets de bricolage qui comportent des risques pour la santé et l'environnement, peuvent dorénavant être déposés à la déchetterie de St Ismier tous les jours aux horaires d'ouverture.

RECENSEMENT

Les jeunes nés en **juin 2000** doivent se faire recenser en mairie à compter du jour anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au 30 juin 2016, munis de leur carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

L'animatrice du RAM assure en mairie de St Nazaire une permanence mensuelle destinée aux futurs parents, parents, assistants maternels, employés à domicile, et candidats à l'agrément.

Permanence du mois : lundi 6 juin de 17h à 19h.

De préférence sur Rendez-vous auprès de l'animatrice Bénédicte SOULE-NAN **2** 06 73 09 35 85.

PERMANENCE AVOCAT

La prochaine permanence gratuite de l'avocat a lieu le vendredi 10 juin en mairie entre 14h et 16h. Prendre rendez-vous en mairie au © 04 76 52 24 29.



PHARMACIES DE GARDE



Chers concitoyens,

Ce bulletin vous donnera les grandes lignes du budget communal pour 2016. Ce budget a été présenté en réunion publique jeudi 17 mars, avant son vote. Le public n'était malheureusement pas venu nombreux pour en débattre. Désintérêt sur ce sujet ? Date ou horaire mal adapté ? Je n'ai pas de réponse. Cependant nous ne nous découragerons pas et l'an prochain nous organiserons de nouveau une présentation publique car c'est notre devoir d'informer, d'échanger, d'expliquer nos choix, de rendre des comptes. Si vous avez des propositions pour une organisation plus adaptée, n'hésitez pas à me les soumettre.

Côté incivilités, le printemps est toujours malheureusement signe de dégradations. A trois reprises, des personnes se sont amusées à monter sur le toit de l'école élémentaire et à casser des fenêtres de toit, pourtant conçues pour résister. Cet acte de vandalisme, s'il est gratuit pour ses auteurs, coûtera $2\ 300\ \in\ à$ la commune. Et bien-sûr je ne parle pas du risque de chute auquel ces personnes s'exposent !

D'autres personnes se sont acharnées à détruire les quilles de délimitation des cheminements piétons le long du chemin de la mairie, passage emprunté par les enfants qui se rendent à l'école. Là aussi j'ai du mal à imaginer les motivations.

Je préfèrerais que toutes ces personnes viennent me voir pour m'expliquer les raisons de leur rage... Ce serait plus constructif.

Mais heureusement il y a aussi des moments de vraie citoyenneté comme lors de la commémoration du 8 mai où Nathan, jeune trompettiste de 17 ans, a joué seul la sonnerie aux morts devant un public ému.

Il y a aussi les changements dans le personnel communal avec l'arrivée d'Éric BOURDOUX, notre nouveau policier municipal et de Sabri AMDOUNI aux services techniques.

Il y a aussi les grands projets qui vont se terminer dans les délais : la caserne et la petite gare que nous inaugurerons début septembre.

Il y a aussi l'extinction nocturne qui va se généraliser.

Tous ces sujets sont détaillés au fil de ce bulletin que je vous engage donc à lire en profitant du soleil.

Bien cordialement,

Le Maire, Michel FLAMAND





Mardi 22 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestion 2015 et voté les budgets primitifs 2016. Ceux-ci ont été présentés à la population lors d'une réunion publique le 17 mars.

Le contexte budgétaire reste difficile. L'Etat demande aux collectivités territoriales de participer à l'effort de redressement des finances publiques. La dotation de l'Etat aux collectivités baisse de 3,7 milliards d'€ par an de 2015 à 2017. Cet effort est réparti pour 56% entre le bloc communal (Communautés de communes (30%) et Communes (70%)) et 44% pour les départements et les Régions.

En ce qui concerne Saint Nazaire les Eymes, compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat, de la Communauté de Communes du Grésivaudan et des hausses de certains prélèvements obligatoires, nous baissons de 100 K€ chaque année. Ce qui nécessite de notre part une gestion de plus en plus rigoureuse.

Nous vous présentons les deux budgets : le Budget principal de la commune et le Budget annexe de l'Eau. Pour chacun de ces budgets, nous vous présentons les résultats 2015 (compte administratif), et le budget primitif 2016.



Claude Benoît 1er adjoint aux Finances

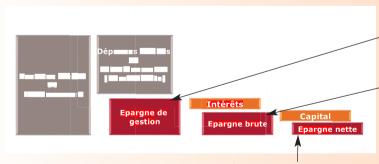
RÉSULTATS 2015 - BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif est tenu par le service comptable municipal, il comptabilise les dépenses et les recettes de l'exercice 2015 ; le compte de gestion est tenu par la Trésorerie Générale et est égal au compte administratif au centime près.

La totalité du résultat d'exploitation 2015 (fonctionnement) soit 415 192 € sera affecté à l'investissement (recette 2016).

FONCTIONNEMEN	NT	INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 137 526 €	Dépenses	833 976 €
Recettes	2 552 718 €	Recettes	1 322 761 €
Résultat de clôture	415 192 €	Résultat exercice	488 785 €
		Déficit antérieur reporté	-98 665 €
		Résultat de clôture	390 120 €
F	RESULTAT GLOBA	AL DE CLOTURE 805 312 €	

Les ratios financiers montrent une situation des finances de la commune qui reste saine.



■ L'épargne : comment est-elle mesurée ?

- L'Epargne de gestion correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- L'Epargne brute ou capacité d'autofinancement : est égale à l'Epargne de gestion moins les intérêts versés des emprunts en cours. C'est un excédent de fonctionnement, et son niveau conditionne nos capacités à investir. Elle est de 468 K€ (539 K€ en 2014).
- L'Epargne nette ou capacité d'autofinancement nette : est égale à l'Epargne brute moins le capital restant à rembourser sur les emprunts en cours. Elle est de 179 K€ (234 K€ en 2014).

■ La dette

- Encours de la dette fin 2015 : 2 426 K€(en 2014 : 2 168 K€)
- Annuité de la dette fin 2015 : 373 K€ (en 2014 : 401 K€)
- Capacité de désendettement : 5,2 ans. Ce ratio encore appelé « capacité de désendettement dynamique » exprime le nombre d'années d'épargne brute qu'il faudrait pour éteindre la dette. C'est un Indicateur central qui mesure la capacité de la commune à rembourser sa dette. Inférieur à 8 ans, c'est un « bon ratio ».

Il est à noter que l'emprunt en cours a augmenté du fait de l'emprunt réalisé pour la reconstruction de la caserne et la réfection de la petite gare (500 K€).



RÉSULTATS 2015 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Les comptes de l'eau étaient déficitaires depuis plusieurs années. Nous avions indiqué qu'il était nécessaire de rééquilibrer le budget pour deux raisons :

- Le budget général ne doit pas compenser durablement le déficit du budget eau
- La compétence eau et assainissement sera prise par la CCG (Communauté de Communes du Grésivaudan) à partir du 01/01/2018.

■ Résultats 2015 du budget annexe de l'eau

Le résultat d'exploitation 2015 (fonctionnement) soit 58 172 € sera affecté pour partie à l'investissement soit 48 172 € et pour partie au fonctionnement soit 10 000 € (Recettes 2016)

FONCTIONNEMEN	ΙΤ	INVESTISSEMENT	
Dépenses	405 729 €	Dépenses	74 677 €
Recettes	484 377 €	Recettes	106 245 €
Résultat exercice	78 648 €	Résultat exercice	31 568 €
Déficit antérieur reporté	-20 476 €	Déficit antérieur reporté	-31 347 €
Résultat de clôture	58 172 €	Résultat de clôture	221 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE : 58 393 €

- L'année dernière (en 2014) le résultat était déficitaire : 51 823 €
- Pour l'exercice 2015, la situation est très particulière : forte consommation et faibles reversements dus à une moindre consommation en 2014. En effet, notre commune joue le rôle de collecteur des chiffres d'affaires constitués par la vente de l'eau et des redevances associées et reverse ces sommes l'année suivante aux acteurs concernés (SIZOV, Agence de l'eau...). Cette année 2015, nous avons eu une année particulière dans la mesure où nous avions peu à verser (consommation faible en 2014) et nous avons augmenté notablement nos recettes suite à une forte consommation. L'année 2016 risque d'être problématique car nous risquons de subir le phénomène inverse...

LE BUDGET PRIMITIF 2016

Notre volonté est de faire des économies dans le fonctionnement, notamment en maîtrisant la masse salariale.

■ Quelles sont les orientations budgétaires 2016 ? Les grands chantiers (2016 et pluriannuels) :

- Reconstruction de la Caserne et de la petite Gare : la mise en service de ces nouvelles salles communales se fera en septembre 2016 : 893 K€ hors subvention de 430 K€
- Projet Parc des Ecoutoux : c'est un projet pluriannuel qui durera jusqu'en 2019 ; en 2016 : études et premières rénovations d'équipements, 30 K€;
- Projet de révision du PLU : il se poursuivra jusqu'en 2018 ;
 120 K€ au total.
- Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) : accès handicapés aux bâtiments publics : le projet débute en 2016 et se poursuivra jusqu'en 2020 ; en 2016, 11K€.
- Travaux d'amélioration du réseau d'eaux pluviales qui se poursuivront jusqu'en 2018; en 2016, 20 K€.
- Etudes sur l'extension du cimetière et les réservoirs (eau) ; en 2016, 20 K€.
- Eclairage public : mise en place de l'extinction nocturne, et diagnostic sur l'éclairage ; en 2016, 9K€.

Les réflexions vont s'engager en 2016 sur l'aménagement du plateau sportif (entre la mairie et l'école élémentaire) et la rénovation de l'école élémentaire.

■ La fiscalité

Vu le contexte économique difficile pour nos habitants, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes cette année. Donc pas de hausse de la fiscalité par la Commune (mais augmentation de 1% des bases par l'Etat) malgré les contraintes car d'une part les recettes baissent :

- la DGF Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat passe de 217K€ en 2015 à 162K€ en 2016 soit une baisse de 55 K€.
- la DSC Dotation de Solidarité communautaire de la CCG passe de 46K€ à 23K€ soit une baisse de 23 K€.

et d'autre part le versement à l'Etat au titre du FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) augmente en passant de 55K€ en 2015 à 78K€ en 2016 soit une hausse de 40% (23 K€).

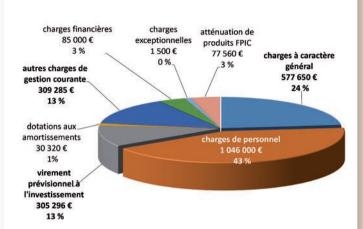
A noter: le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) s'applique depuis 2016 non seulement sur les dépenses d'investissement mais également sur les dépenses d'entretien des bâtiments publics et voirie, ce qui permet d'augmenter nos recettes (très légèrement...).

Dossier

BUDGET PRIMITIF 2016

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total 2 432 611 €

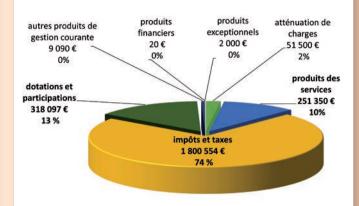


Stabilité des dépenses total 2 432 611 €, BP 2015 2 459 983 €.

- **FPIC :** le versement du FPIC à l'Etat augmente sensiblement de 40 % passant de 55K€ en 2015 à 78K€ en 2016.
- Charges à caractère général : restaurant scolaire, assurances, chauffage, entretien véhicules, espaces verts... augmentent de 0.9% (577 650 \in en 2016 contre 573 160 \in en 2015).
- Charges de personnel : elles n'augmentent que de 0,3 % (1 046 000 € en 2016 contre 1 042 900 € en 2015). Si l'avancement d'échelon et de grade encadrés par l'Etat augmente mécaniquement la masse salariale de 2%, un effort notoire a été fait en limitant le recours à l'intérim et par le recrutement d'un jeune en contrat d'avenir.
- Autres charges de gestion courante : elles diminuent de 11%.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

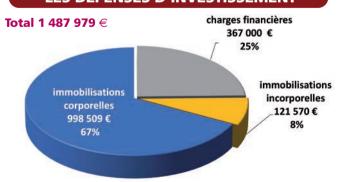
Total 2 432 611 €



- **Dotations**: Par rapport à 2015, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de l'Etat baisse de 55 000 €), la DSC Dotation de Solidarité communautaire de la Communauté de communes baisse de 23 000 €.
- Impôts et taxes : Les taux communaux restent inchangés, cependant l'État a augmenté cette année les bases d'imposition de 1%.

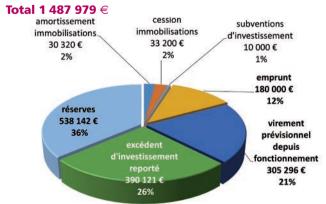
	Taux	Inchangé depuis :
Taxe d'habitation	8,90 %	2012
Taxe foncier bâti	20,51 %	2012
Taxe foncier non bâti	59,18 %	2006

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Immobilisations incorporelles : dont 100 000 € d'études (révision du PLU, ...) réparties sur plusieurs années, en particulier 50 000 € en 2016.
- Immobilisations corporelles : reconstruction de la caserne et de la petite gare, début des chantiers (annoncés plus haut).

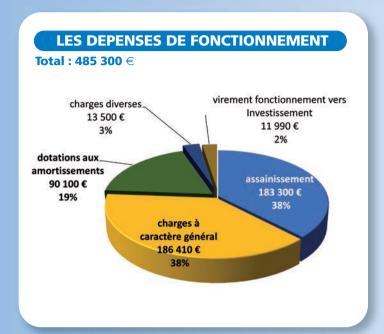
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

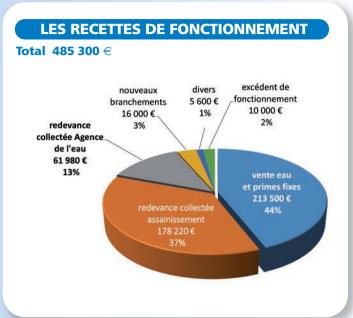


- **Réserves :** dont 415 192 € provenant du résultat de clôture du fonctionnement de 2015.
- Recours théorique à l'emprunt : en effet ce montant devrait être abondé par des subventions du Département et de l'Etat sur nos travaux d'investissement.



LE BUDGET PRIMITIF DE L'EAU 2016





Afin d'équilibrer le budget de l'eau, le Conseil municipal a décidé en juin 2015 d'augmenter la prime fixe et le prix du m³ d'eau.

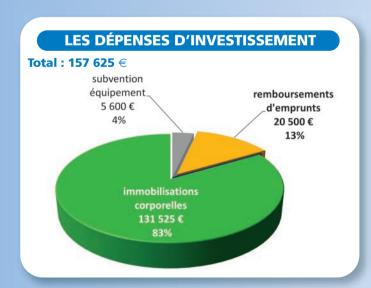
Les recettes de fonctionnement se trouvent ainsi réparties :

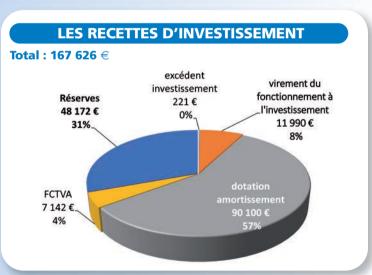
La vente de l'eau représente 44% des recettes ; à compter du 01/09/2015 :

- la prime fixe a été votée par délibération à 30,78 € (au lieu de 29,31 €)
- le prix du m³ d'eau a été voté par délibération à 1,20 € par m³ (au lieu de 1,09 € par m³).

Les forfaits de branchement eau qui interviendront entre le 1/09/2016 et le 31/08/2016 ont été augmentés de 2 % pour tenir compte de l'évolution des coûts).

Par exemple, pour une maison individuelle (y compris regard compteur) 2017 € au lieu de 1977 €.





Les réserves proviennent du résultat de clôture du fonctionnement de 2015.

Un de nos objectifs, avant la prise de compétence par la CCG, est de réhabiliter les conduites d'eau (investissements) notamment certaines conduites sur la route de St-Pancrasse qui nous semblent à terme les plus fragiles. En effet la CCG aura beaucoup d'investissements à engager dans les 46 communes et nous ne connaissons pas encore les priorités qui seront établies.

Claude BENOIT

Infos municipales



Extinction nocturne de l'éclairage public

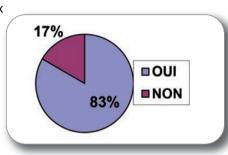
Depuis un an, nous expérimentons l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6h sur une zone test représentant 20% de la commune.

En fin d'année dernière, nous avons distribué un questionnaire afin de connaître votre avis avant de poursuivre dans cette voie.

Vous êtes 126 familles à nous avoir retourné ce questionnaire rempli, et nous vous en remercions. Nous vous présentons ici les résultats de ce questionnaire.

1. Etiez-vous au courant de l'expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage de notre commune ?

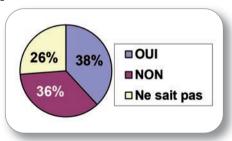
83% de ceux qui ont répondu étaient au courant, avant la lecture du questionnaire, de l'expérimentation en cours sur notre commune, contre seulement 17% qui ne l'étaient pas.



2. Habitez-vous dans la zone d'expérimentation?

38% de ceux qui ont répondu habitent dans la zone d'expérimentation, contre 36% qui n'habitent pas dans cette zone. Les habitants de la zone d'expérimentation (qui ne rassemble que 20% de la commune) ont donc plus répondu au questionnaire que la moyenne, ce qui est une très bonne nouvelle car ce sont les mieux placés pour

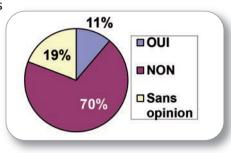
apprécier les bénéfices et les contraintes de l'extinction nocturne. Il faut noter que 26% déclarent ne pas savoir s'ils habitent dans la zone d'expérimentation ou non.



Parmi ces 26%, certains habitent pourtant dans la zone. Cela démontre parfaitement que l'extinc- tion n'a en rien changé leur quotidien et leurs habitudes.

3. Avez-vous été gêné par l'expérimentation ?

Seulement 11% des réponses expriment une gêne quant à l'expérimentation de l'extinction nocturne, contre 70% qui déclarent ne pas avoir été gênés, et 19% sans opinion.



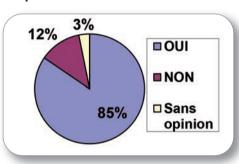
4. Quelles gênes avez-vous rencontrées pendant l'expérimentation ?

2 types de gênes ont été décrites dans les réponses :

- Gêne due à l'obscurité en sortant de la maison exprimée dans 4 questionnaires
- Sentiment d'insécurité exprimé dans 10 questionnaires

5. Etes-vous favorable au principe de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit ?

85% déclarent être favorables au principe de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit contre seulement 12% de défavorables.



6. Pourquoi êtes-vous favorable ou défavorable ? (voir graphique page suivante)

Les principaux motifs favorables sont :

• Les économies d'énergie : 43 réponses

- Les raisons écologiques et environnementales : 42
- Les raisons ecologiques et environnementales : 42 réponses
- Les économies financières : 24 réponses
- Economies : 12 réponses
- Gaspillage / pas de gêne en pleine nuit : 11 réponses
- Santé: 8 réponses
- Ralentissement véhicules : 3 réponses.

Les « autres » motifs favorables (moins de 2 réponses) sont : gêne/maison, observation étoiles, balade au clair de lune, baisse des Impôts locaux, sécurité.

Les principaux motifs défavorables sont :

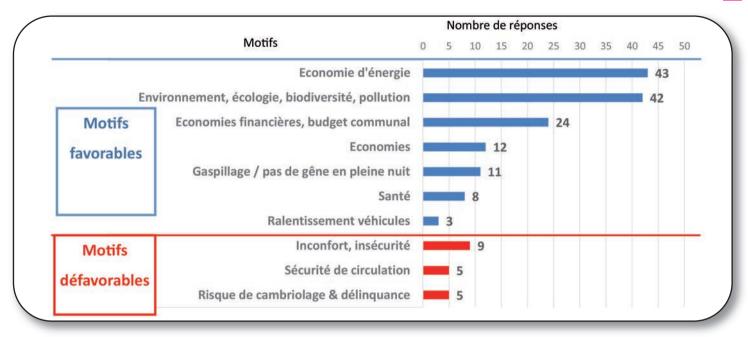
- Le sentiment d'inconfort et/ou d'insécurité : 9 réponses
- La sécurité de circulation : 5 réponses
- Les risques de cambriolage et de délinquance :
 5 réponses

Les « autres » motifs défavorables (moins de 2 réponses) sont : retour en arrière, rapport économie d'énergie / gaspillages, horaires non adaptés, préférence éclairage LED (très faible conso.)

L'ensemble de ces résultats conforte le principe d'engager notre commune dans la démarche d'extinction nocturne de l'éclairage public. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls puisque 30% des communes du Grésivaudan se sont engagées dans cette même démarche.

Infos municipales

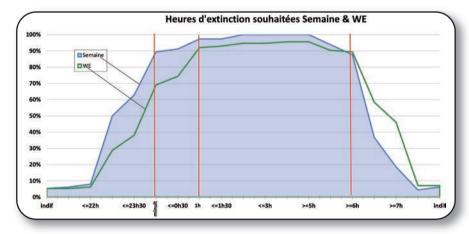




7. Quels horaires d'extinction vous semblent les plus pertinents ?

Afin d'estimer au mieux les horaires d'extinction satisfaisant la majorité des Saint-Nazairois, nous avons représenté sur le graphique ci-dessous les taux de réponses par cumul. Cela veut dire qu'une personne qui a répondu, par exemple, souhaiter une extinction dès 23h

est également comptabilisée pour tout horaire d'extinction plus tardif. En effet, cette personne ne sera pas gênée si l'extinction ne se fait qu'à minuit, même si elle aurait préférée une extinction 1h auparavant.



L'horaire retenu pour l'expérimentation (minuit à 6h) convient parfaitement pour les jours de la semaine à près de 90% des Saint-Nazairois participants au questionnaire.

Ce taux de satisfaction est atteint pour le week-end en décalant à 1h du matin l'horaire d'extinction.

Après avoir étudié l'ensemble de ces résultats, le Conseil municipal a décidé de généraliser l'extinction nocturne sur l'ensemble de la commune,

de minuit à 6h en semaine, et de 1h du matin à 6h le week-end (nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche).

Le jour étant déjà levé ou sur le point de se lever à 6h du matin du 1^{er} mai au 15 août, il n'y aura donc pas d'allumage le matin sur cette période.

Cette extinction commencera à partir du 15 juin 2016, après avoir équipé l'ensemble de nos armoires électriques d'horloges programmables, et renforcé les éléments de sécurité sur nos routes et chemins.

L'éclairage public restera toutefois allumé quelques nuits exceptionnelles : lors de la fête de la Saint-Jean (le 25 juin en 2016), les 13 et 14 juillet, lors du passage de l'Ut4M (Ultra-tour des 4 Massifs) fin août, ainsi que les 24 et 31 décembre.

Un conseil ! S'il vous arrive de vous déplacer la nuit à pied ou en vélo, pensez à vous équiper de matériel adapté comme un gilet jaune fluorescent et une lampe par exemple.

Jean-Christophe GIRAUDIN

nfos municipales

Changements dans les services municipaux

Des départs...

Le 11 février dernier une petite fête était organisée pour le départ de Cyril LAROCHE, policier municipal et de Françoise TAN qui était en charge du portage des repas et travaillait également au restaurant scolaire et aux TAP.



Alain BRENOT (maire honoraire), Françoise TAN, Michèle FLAMAND (maire), Cyril LAROCHE et Janine DUBUS (maire honoraire)

Des arrivées...

Sabri AMDOUNI est arrivé le 1^{er} février dernier au sein des services techniques. Il intègre l'équipe pendant une année en contrat emploi d'avenir.

Éric BOURDOUX (photo) assure le poste d'agent de police municipale en lieu et place de Cyril LA-ROCHE depuis le 1er avril 2016. Il était auparavant incorporé au corps de la gendarmerie nationale pendant de nombreuses années, et dernièrement au sein de la brigade de Villard-Bonnot.



Prévention des cambriolages

Dans le cadre de la prévention des cambriolages, notre nouveau policier municipal, Eric BOURDOUX, propose de rencontrer tout habitant pour aborder d'une façon personnalisée, les mesures à mettre en œuvre pour assurer au mieux la protection de son habitation.

Rendez-vous à prendre auprès de la Police municipale - Mairie :

2 04 76 52 24 29

Ayez les bons réflexes :

- En cas d'absence, et ce même pour une courte durée, verrouillez toutes les ouvertures et volets de votre domicile
- Ne dissimulez pas vos clefs sous le paillasson ou le pot de fleurs.
- Avant de laisser entrer quelqu'un dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.
- En cas de départ en vacances, signalez-le par l'intermédiaire de l'Opération Tranquillité Vacances.
- Ne laissez pas sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux de message indiguant la durée de votre absence.
- Prévenez un voisin de votre absence et faites relever votre courrier.

2^{ème} Rencontre Municipalité-Entreprises

La deuxième Rencontre Municipalité-Entreprises de St Nazaire aura lieu **mercredi 22 juin à 19h** salle CARTIER-MILLON. Tous les entrepreneurs de Saint Nazaire sont invités à rencontrer les élus.

Seront évoquées les requêtes émises par les entreprises lors de la première rencontre, et leur suivi.

Des thèmes particuliers pourront être évoqués et pour mieux préparer cette rencontre vous pouvez envoyer un mail à :

claude.benoit.sne@gmail.com

OFFRE D'EMPLOI Agents d'animation

Pour la rentrée scolaire de septembre 2016 :

La commune de St Nazaire recrute des agents d'animation 4 jours par semaine en période scolaire uniquement, pour le service de restauration scolaire et/ou le service temps d'activités périscolaires (TAP)

Descriptif poste restauration scolaire

- Aller chercher les enfants dans les classes et les accompagner jusqu'au Pôle Enfance en toute sécurité,
- Assister les enfants pendant le temps du repas si besoin,
- Assurer la surveillance des enfants pendant et après le temps de restauration et ce jusqu'à la reprise de l'école.

Descriptif poste TAP:

 Organiser des activités récréatives pour un groupe d'enfants (niveau maternelle et/ou élémentaire), • Savoir intéresser les enfants et les faire participer de manière collective.

Spécificités des postes

Postes en période scolaire uniquement.

- Restauration scolaire: les lundis, mardis, jeudis, vendredis 11h15-13h30 ou de 11h30 à 13h45.
- TAP: les lundis, mardis, jeudis, vendredis 15h40-16h40.

Diplômes et compétences attendus :

- La possession du BAFA et/ou CAP petite enfance, serait un plus, expérience auprès des enfants appréciée,
- Savoir faire preuve d'autorité si besoin pour l'encadrement du groupe,
- Qualités requises : esprit dynamique, autonomie et sens des responsabilités.

Vous êtes disponible quelques semaines consécutives ou toute l'année scolaire.

Adressez votre candidature et votre CV avant le 1er juillet 2016 auprès de la mairie ou par mail : ⊠rh.sne@orange.fr Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Service du personnel ☎ 04 76 52 99 47.

nfos intercommunales

CONCOURS PHOTOS

2015 : Une Saint-Nazairoise à l'honneur!

Notre ieune Saint-Nazairoise Gabrielle MOLLIER a été primée trois fois au concours photos 2015 dont le thème était « Mon Village, Mon Grésivaudan »

Dans la catégorie jeunesse, elle a obtenu

- le 1^{er} prix pour le thème habitants avec « Au revoir soleil » (photo 1) et présenté en couverture du présent Bulletin.
- le 1^{er} prix pour le thème nature avec « Lever de lune » (photo 2),
- le 1^{er} prix pour le thème patrimoine

avec «Saint Nazaire Les Eymes enneigée » (photo 3).

Bravo Gabrielle!

La remise des prix a eu lieu vendredi 11 décembre 2015 à la médiathèque de Crolles en présence de Francis GIMBERT, président du Grésivaudan.







Photo 3

Concours Photos 2016, c'est reparti!

Du 1er juin au 30 septembre 2016 participez à la 2ème édition du concours photos amateurs du Grésivaudan! Ce concours est ouvert à tous. Le thème retenu cette année est: REFLETS DU GRESIVAUDAN A vos appareils! Pour mettre en valeur et faire connaître le territoire du

4 catégories sont proposées : générale, série générale (5 clichés), jeunesse (- de 18 ans) et série jeunesse.

Pour plus de renseignements et pour télécharger le bulletin d'inscription : www.le-gresivaudan.fr/294-concoursphotos.htm

Vous pouvez également sur le site, feuilleter le catalogue des photos primées en 2015.

Ce concours photos est organisé par la Communauté de communes en partenariat avec les clubs photos, de Biviers, Cognin, Crolles, Goncelin et Le Versoud.

PERMANENCES INFO-ÉNERGIE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la communauté de communes Le Grésivaudan propose des animations et des permanences gratuites en collaboration avec l'AGEDEN, l'espace info-énergie du territoire un mercredi par mois.

Permanences des prochains mois (pas de permanence en août) :

• mercredi 8 juin de 13h à 17h

Grésivaudan.

• mercredi 13 juillet de 13h à 17h

Sur rendez-vous, au siège de la Communauté de communes 390 rue Henri Fabre à Crolles.

Pour prendre rendez-vous, contactez l'AGEDEN ☎04 76 23 53 50

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Permanences endettement, surendettement et recouvrement des créances

Une conseillère en économie sociale et familiale vous accueille sans rendez-vous et vous écoute au cours de permanences.

- jeudi 16 juin et jeudi 30 juin
- lundi 11 juillet et jeudi28 juillet
- jeudi 18 août Entre 10h et 12h



Lieu : Centre Médico-Social

71, chemin des sources (Bâtiment A) Bernin

2 04 56 58 16 91



_a vie des associations

GRANDE FÊTE DE LA SAINT JEAN

GROUPE PATRIMOINE



Samedi 25 juin à partir de 15 h à la Mairie, salle des 2 colonnes

- Exposition LES RATZ, LE THEYS, LE MOLLARD et LE BRINCHET
- Présentation et vente de la nouvelle publication du groupe Patrimoine : Flâneries dans Saint-Nazaire les Eymes, LES RATZ, LE THEYS, LE MOLLARD et LE BRINCHET
- A noter : Il y aura également dans la même salle une exposition de l'atelier Terre et de l'atelier Dessin-Peinture enfants.

Christian de POLIGNAC - responsable du Groupe Patrimoine - ☎ 04 76 52 21 07 ☑ patrimoinesne@gmail.com

FLÂNERIES DANS SAINT-NAZAIRE LES EYMES LES RATZ, LE THEYS, LE MOLLARD, LE BRINCHET

COMITÉ DES FÊTES



De 15h à 2h du matin sur le plateau sportif

AU PROGRAMME

• 15h à 19h30

Séguence spéciale enfants :

avec les festi-jeux, le parcours funambule et VTT, le manège à pédales, la structure gonflable, les sculpteurs de ballons, le maquillage, les balades en poneys.

- Nouveau cette année! Spécial Ados avec des matchs de Bumping-Ball.
- 19h30 Apéritif musical
- 20h30 Dîner, toujours en musique, autour d'une paella géante, confectionnée sur place par les spécialistes du Patio Andalou.

Menu à 15 € comprenant sangria, paella, pâtisserie et café (10 € pour les enfants de moins de 13 ans).

Un bracelet destiné aux enfants, d'un coût de 10 €, sera en vente à l'entrée et donnera accès à toutes les animations et jeux, ainsi qu'à un lampion, une boisson et une friandise.

Il sera également possible de « grignoter » au bar (Hot-dog) sans réservation.

- 21h30 Défilé aux lampions.
- 22h Feu de la St Jean.
- 22h30 Feu d'artifice sur le thème « Musique du Monde » en 15 grands tableaux, feu conçu et tiré par la société STAR ARTIFICE.
- de 23h à 2h du matin Danse avec l'orchestre
 « JPM Productions »

ATTENTION Réservation obligatoire pour le dîner, avant le 21 juin à l'aide du coupon que vous trouverez dans le « Flyer » joint à ce Bulletin.

◆■ Bibliothèque l'Oiseau-Lyre

La bibliothèque propose une après-midi contes pour les enfants de 4 à 10 ans animée par "Les conteurs éphémères" mercredi 22 juin.

L'heure est fixée à 15 h (permanence à 16 h),

Inscription préalable nécessaire à la bibliothèque

☑ labibliotheque.sne@orange.fr

La bibliothèque sera fermée du 1^{er} au 12 juin afin de procéder à la migration des données sur le nouveau logiciel.

Réouverture mardi 14 juin aux horaires habituels.

Dès le 12 juin, vous pourrez trouver vos comptes en ligne, consulter l'offre documentaire, faire vos réservations, et découvrir de nouveaux outils numériques à l'adresse suivante : www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr, en entrant le numéro de votre PASS'CULTURE



					_		
Réseau interd des bibliothèques du Gr	eommunal esivaudan			MON COMPTE	Numéro de carte	Année de naissance	OK
des bibliothèques e		~		Ð	Titre, sujet, auteu	r	RECHERCHER
La company of the com	ACCUEIL	MA BIB	ACTUALITÉS	NUMÉRIQUE			

La vie des associations



Qi-GONG

La section Zen'Itude de SPORT et CULTURE propose aux habitants de St Nazaire les Eymes, 2 séances d'initiation pour vous faire découvrir le Oi Gong.

- vendredi 24 juin à 8h30 au gymnase
- mardi 28 juin à 19h au gymnase.

Seuls les habitants de notre village pourront participer à ces cours, peu de places disponibles !

Contact : Françoise CŒUR Responsable de la section Zen'Itude

☎ 06 99 24 77 88 ou ☎ 04 76 52 15 49

⊠francoise.coeur14@orange.fr



STRETCHING POSTURAL

C'est une méthode mise au point par un kinésithérapeute et faisant intervenir contractions et étirements musculaires avec l'aide d'une respiration appropriée. Vous êtes cordialement invités à tester ce cours

- mardis 14 et 21 juin de 10h30 à 11h30
- vendredis 17 et 24 juin de 9h30 à 10h30.

Vous pouvez venir directement au gymnase ou téléphoner à Françoise LE BERRE ☎ 04 76 52 06 12.

MARCHE NORDIQUE

Si vous désirez découvrir la marche nordique avec un professeur qualifié, nous vous proposons le lundi 20 juin de 10h à 11h.

◆■ L'atelier Terre vous invite

La cuisson raku, un spectacle!

La cuisson raku est un spectacle magique : d'un four à 1000°C, les pièces émaillées sont sorties incandescentes, enfumées dans un bac de sciure et développent des craquelures dûes au choc thermique ; après nettoyage, le rendu de la pièce est toujours une surprise, même pour son auteur!

L'atelier Terre de Sport et Culture fera son week-end cuisson raku de fin d'année les **18 et 19 juin,** sous le préau du plateau sportif. Les habitants de St Nazaire sont invités à venir assister au spectacle. (Les cuissons s'enchainent toute la journée)

Le samedi, les enfants de la poterie, aidés et encadrés des adhérents adultes, prépareront leur travail et assisteront à la cuisson de leurs pièces.

Le dimanche, les adhérents adultes prendront la suite des enfants pour une seconde journée de cuisson.

Ce moment partagé vient clore une année de travail créatif au cours de laquelle chacun aura expérimenté la matière (l'argile) et aiguisé sa créativité.



L'atelier Terre vous invite également à visiter son exposition qui aura lieu lors de la fête de la St Jean Samedi 25 juin à partir de 15h, salle des 2 colonnes, en collaboration avec le groupe patrimoine et l'atelier Dessin-Peinture enfants.

a vie des associations.



MINI-CAMPS 10/13 ANS

ACCUEILS DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX de St-Maximin, Tencin, Les Adrets, La Terrasse

Cet été, les accueils de loisirs de la Communauté de communes du Grésivaudan vous proposent deux minis-camps.

- Mini-camp 1 : du 18 au 22 juillet
- Mini-camp 2 : du 16 au 19 août

Les jeunes participent à la préparation du séjour (choix de la destination, des activités, menus...) avec l'aide des animateurs. Sur place, ils participent à la vie du séjour (installation des tentes, activités, vie en communauté...).

Inscrivez votre enfant dans le centre de votre choix mercredi 8 juin s'il souhaite faire un mini-camp cet été.

Fermeture des inscriptions pour les mini-camps le lundi 27 juin à 17h ; 15 places.

Plus d'informations sur : www.le-gresivaudan.fr rubrique «100% pratique» ou tapez « mini-camps » dans la recherche.

TRAIL DE LA DENT **DE CROLLES**



Organisé par l'association Nature événements de St Nazaire.

C'est une course en boucle, les départs et arrivées se font salle **CARTIER-MILLON**





Départ à 6h30 pour le 42 km avec 2500 m de dénivelé positif

Départ à 9h pour le 20 km avec 1200 m de dénivelé positif.

Toutes les informations sur le site Internet : www.traildeladentdecrolles.fr

THÉÂTRE LES Z'AIMES

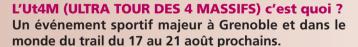
Comme chaque année, l'association de théâtre les Z'Aimes qui s'adresse aux enfants du CE1 au collège organise ses 2 spectacles de fin d'année :

- le spectacle des collégiens vendredi 10 juin à 19h30 salle **CARTIER-MILLON**
- le spectacle des primaires vendredi 17 juin à 19h30 salle **CARTIER-MILLON**

Oncles, tantes, grands-parents, frères, sœurs, amis, cousins, voisins, ... tous seront les bienvenus, les collégiens peuvent venir voir les primaires et vice versa.

L'entrée est de 5 € par personne (à partir de 6 ans) et la totalité de la recette sera versée au profit de l'association "Arc en Ciel" qui réalise les rêves de l'enfant malade atteint de cancer, myopathie, mucoviscidose et maladie orpheline.

L'UT4M A BESOIN DE VOUS!



C'est l'Ultra Tour de Grenoble, 160 km de courses, par les sommets des massifs qui l'entourent : Vercors, Oisans, Belledonne et Chartreuse.

C'est plus de 1500 coureurs et 600 bénévoles.

Une base vie pour les coureurs sera installée entre Belledonne et Chartreuse dans la salle CARTIER-MILLON de St Nazaire.

Un départ de près de 400 coureurs aura lieu le samedi 20 août.

Cet évènement vous attire ? L'aventure vous motive et vous voulez y prendre part en nous apportant votre aide?

Merci, on a besoin de vous pour des activités nombreuses et variées : installation des structures d'accueil, des points de ravitaillement, contrôle du passage des coureurs, signalisation.

Alors si vous êtes disponible quelques heures du jeudi 18 août au samedi 20 août, n'hésitez pas : Rejoigneznous!

> Une réunion de présentation de la course aura lieu mercredi 1er juin à 20h salle CARTIER-MILLON

Si vous ne pouvez assister à cette réunion ou pour plus de renseignements:

- Le site internet de la course : ut4m.fr
- Le référent local pour l'Ut4M : Frédéric NODIN



_a vie des associations



LE SALON D'ARIANE

Près de 500 spectateurs ont assisté aux deux représentations de la comédie musicale « Le Salon d'Ariane », création 2016 de Jean-Robert

Clermont, produite par l'association Music@Scene à l'Espace Bergès de Villard-Bonnot fin avril.

Le théâtre, la musique et la danse étaient au rendez-vous, ainsi que la bonne humeur et l'humour.

Cette comédie musicale sera présentée une 3ème fois dimanche 2 octobre à 15h à l'Agora de St Ismier.

Par ailleurs, Music@Scene propose trois concerts (Musiques de Comédies Musicales en Concert):

- Le vendredi 27 mai à la salle du Laussy de Gières (avec le groupe Mehouen), à
- Le dimanche 12 juin à la salle Olivier Messiaen de Grenoble, à 18h.
- Le dimanche 19 juin à la Pléiade (Atelier) d'Allevard, à 18h.





SNET - ST NAZAIRE LES EYMES TENNIS



Le stage de tennis organisé pour les jeunes pendant la dernière semaine des vacances de printemps, a rencontré un vif succès. Il était encadré par nos 2 moniteurs, Benjamin et Willy aidés de 3 de nos adolescents.

Fort de ce succès, le SNET prévoit des stages d'été. Suivant la demande, il envisage :

- un stage de 1h30 de tennis par jour sur 5 jours pour les adolescents la dernière quinzaine de juin. Nos jeunes quittent le collège plus tôt que ceux de l'école primaire et ont besoin d'avoir des activités.
- Un stage de 5 jours pour les jeunes, débutants ou non, soit début juillet, soit fin août.

Dans tous les cas des informations plus précises vous seront transmises en temps voulu par mail, affichage, sur le site web du SNET, ... Mais si vous êtes intéressés par l'un ou l'autre de ces stages, le SNET vous remercie de le lui faire savoir en envoyant un mail à ⊠ snet@fft.fr

LA FETE DU TENNIS

Vous attendez Roland Garros avec impatience? Mais quand vous regardez les matchs à la télévision, l'envie de frapper une balle vous vient? Nous vous proposons de venir vivre une journée Roland Garros dans notre

Rejoignez-nous au SNET, aux Ecoutoux, à Saint Nazaire les Eymes. A cette occasion, une adhésion été vous sera proposée.

Venez jouer avec nous de 10h à 18h le samedi 28 mai 2016. Tous les niveaux sont bienvenus.

L'apéritif sera offert par le club le soir et il y aura la possibilité de se procurer des pizzas sur place pour ceux qui le souhaitent.

Le SNET profite de cette journée Roland Garros pour organiser sa fête annuelle avec repas en soirée au parc des Ecoutoux. Adhérents ou non, vous êtes tous les bienvenus.

LE CLUB HOUSE

Avec les beaux jours qui arrivent, nos terrains de tennis sont plus fréquentés.

Nous avons pensé qu'il serait convivial d'ouvrir notre club house les week-ends pour vous permettre avant ou après vos parties de tennis de pouvoir discuter et échanger, autour d'une table, sous un parasol... Nos jeunes, sous l'encadrement des membres du bureau, se sont mobilisés pour assurer une petite permanence les samedis et dimanches de fin mai jusqu'à mi-juillet.

Pour rappel, toutes informations sur les stages, tarifs, planning des cours et entraînements, animations sont disponibles sur notre site Internet www.club.fft.fr/snet. Vous pouvez également nous contacter par mail ⋈ snet@fft.fr.

Renseignements Utiles

MAIRIE - **1** 04 76 52 24 29 Fax: 04 76 52 42 33

385 chemin du Village 38330 St Nazaire les Eymes

Horaires d'ouverture au public lundi 13h-19h, mercredi 8h-17h

mardi, jeudi, vendredi 13h-17h 31 décembre : fermeture à 16h

Pendant les petites vacances scolaires lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h-17h FERMETURE AU PUBLIC LE MERCREDI Le service urbanisme est fermé le vendredi après-midi.

www.saint-nazaire-les-eymes.fr mairie.sne@orange.fr

Services techniques 2 04 76 52 91 21

AGENCE POSTALE COMMUNALE **2** 04 76 52 24 25

Horaires d'ouverture au public: lundi, mardi, jeudi et vendredi 13h30-17h mercredi et samedi 9h-12h Fermée le mercredi après-midi. Levée du courrier: 8h30, pas de levée le samedi.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE **2** 04 76 52 24 29

RESTAURANT SCOLAIRE et TAP

2 04 76 52 43 55

ECOLES

maternelle: 04 76 52 17 26 a élémentaire: 04 76 52 31 50

GARDERIE PERISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS

2 04 76 52 49 44

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL

"Les Coccinelles" 2 04 76 52 34 80 gérée par la Communauté de communes multiaccueil.stnazaireleseymes@ le-gresivaudan.fr

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS Intercommunal

2 06 73 09 35 85

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE L'oiseau Lyre

labibliotheque.sne@orange.fr

2 04 76 77 95 04

Ouverture au public : mardi 16h30-18h30, mercredi 16h-19h, vendredi 16h30-18h30, samedi 10h30-12h

Vacances scolaires : uniquement le mercredi

Fermeture exceptionnelle du 1er au 12 juin 2016.

Médecin de garde :

Cabinet CADOT-ENGELBRECHT **2** 04 76 52 75 22 Docteur FERRAFIAT 2 04 76 52 22 32

En semaine de 20h à minuit. 2 15. Au-delà de minuit, il n'y a plus de médecin de garde, 2 15.

Pendant le week-end (le samedi de midi à minuit et le dimanche de 8h à minuit) **2 04 76 08 08 38** sinon **2** 15.

CONSEILS MEDICAUX 2 0810 15 33 33 Valable en Isère en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

MEDECINS 7 SUR 7

84 cours Jean-Jaurès - Grenoble **2** 04 76 86 59 00 Ouvert tous les jours de 8h à 24h.

SAMU 15

NUMERO EUROPEEN D'URGENCE 2 112 **URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES/MALENTENDANTES 2** 114 URGENCES SOCIALES de 7h à 24h 2 115

CENTRE ANTI-POISON (LYON) 2 04 72 11 69 11

INFIRMIERE À DOMICILE

2 06 07 79 23 97 Céline KLIMEK, Adeline BUTTARD, Cécile SIMONNET

DENTISTE

Marie-Laure TOULON 2 04 76 52 13 78 Urgences dentaires 2 04 76 00 06 66

KINESITHERAPEUTE

Hélène BRUN 2 04 76 52 40 20 Urgences respiratoires 2 06 08 32 14 28

PSYCHOLOGUE/PSYCHOTHERAPEUTE

Frédérique SANTI-BOURGUET 28, chemin de la Touvière **2** 04 76 52 48 66 / 06 61 20 35 19

PSYCHANALYSTE - Psychothérapie analytique - Trouble du comportement alimentaire Nathalie HALLOUET 68 chemin du Retour **2** 06 80 46 86 23

PSYCHOTHERAPEUTE - Art-thérapie Dominique VENITUCCI

229 chemin des Drogeaux **2** 06 75 70 43 11

PSYCHOTHERAPEUTE - METHODE GESRET Anne-Laure MORAUX 2 06 81 86 00 43

PHARMACIE

Pharmacie Annick PLEMER **2** 04 76 52 20 17 Pharmacies de garde 2 3915

COLLECTE DES DÉCHETS

Mardi matin (4h-12h) : container bleu du tri sélectif

Vendredi matin (4h-12h) : container d'ordures ménagères.

DECHETTERIES

Ouvertes 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 sauf 1er mai, 25 décembre et 1er janvier. CROLLES 47, rue des Frères Montgolfier St ISMIER Chemin de Vergibillon (Voie en S) Le site de broyage des déchets verts de St Nazaire est fermé définitivement. Renseignements www.le-gresivaudan.fr

EAU POTABLE

7j /7 - 24h/24 **2 04 76 71 05 21 ASSAINISSEMENT** 7j/7 - 24h/24 \$\infty\$ 04 76 61 39 34 SIZOV \$\infty\$ 04 76 52 52 28

TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN

Agence de mobilité 1846 rue de Belledonne - Crolles **2** 04 76 97 92 84 www.transportsdugresivaudan.fr

TAXIS St Nazaire les Evmes/St Ismier **2** 07 70 70 40 67

GENDARMERIE 17 Gendarmerie de St Ismier **2** 04 76 52 15 45

POMPIERS 2 18

SECOURS MONTAGNE 2 04 76 22 22 22

METEO St Martin d'Hères 208 99 71 02 38 VIGILANCE METEO www.vigimeteo.com QUALITE DE L'AIR N° azur: 0 810 800 710 www.atmo-rhonealpes.org

OPPOSITION carte bancaire **2** 0 892 705 705

OPPOSITION chéquier **2** 0 892 68 32 08

Conciliateur médiateur de justice

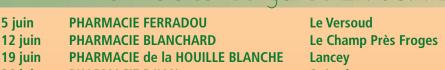
Permanences les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 14h à 17h mairie de St-Ismier sur RDV 2 04 76 52 52 25.

Centre médico-social

71, chemin des sources (Bâtiment A) Bernin **2** 04 56 58 16 91

2 04 76 77 26 39

harmacies de garde EN JUIN 2016



12 juin **2** 04 76 71 40 75 19 juin **2** 04 76 71 43 10 26 juin **PHARMACIE DJIAN** St Ismier **2** 04 76 52 23 42 3 juillet PHARMACIE SILVESTRE **Domène 2** 04 76 77 23 08